Le Coin des parents

Les enfants sont accueillis, le matin entre **7h30 et 9h00** et l'après-midi entre **13h15 et 13h45**.
Les plages horaires pendant lesquelles les parents peuvent récupérer leurs enfants sont les suivantes : avant et après la pause déjeuner, de **11h45 à 12h15** et de **13h30 à 14h00**, et en fin d'après-midi de **17h00 à 18h45**.

Pour les plus jeunes, n'oubliez pas le « doudou », ami indispensable pour les moments de repos, ainsi que des changes.

Les enfants qui le souhaitent peuvent venir avec un goûter pour le matin.

Merci de fournir une gourde ou une bouteille d'eau afin que chaque enfant soit autonome pour s'hydrater.

Nous vous rappelons que les enfants d'Ussac et ceux venant régulièrement à l'Imaginaire sont prioritaires pour les sorties.

Toute journée ou demi-journée d'inscription sera facturée à la famille sauf :
- en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical,
- en cas d'annulation 7 jours à l'avance.

L'A.L.S.H. «L'Imaginaire » bénéficie des participations financières de la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze, du Conseil Départemental de la Corrèze et de la M.S.A. du Limousin.



L'accueil de loisirs accueille

les enfants de **3 à 13 ans**.

Ils sont répartis en différents groupes suivant leur année de naissance :

Petits-Loups : Année 2023

Coyotes : Années 2022-2021

Ours : Années 2020-2019

Stars : Années 2018 à 2013

Bulletin d'inscription pour les vacances D'Automne

A retourner avant le Dimanche 20 septembre 2026
IMPERATIVEMENT

Mon enfant

.....

Né(e), en participera aux activités de l'accueil de loisirs les jours suivants :

	Matin	Repas	Après-midi	Heure d'arrivée	Heure de départ
Lundi 19/10/2026					
Mardi 20/10/2026					
Mercredi 21/10/2026					
Jeudi 22/10/2026					
Vendredi 23/10/2026					
Lundi 26/10/2026					
Mardi 27/10/2026					
Mercredi 28/10/2026					
Jeudi 29/10/2026					
Vendredi 30/10/2026					

Signature du responsable légal